

La ligue arabe et la crise syrienne

Khaled Mebarki (ANR SHAKK)

Alors que la Syrie connaît depuis février 2011 un soulèvement populaire inédit dans le sillage du Printemps arabe, la question syrienne devint à partir du mois de juin de la même année un sujet d'inquiétude pour la Ligue arabe. Constatant l'intensification de la violence et la probabilité que le conflit ne s'étende aux pays voisins, la Ligue arabe a été contrainte de sortir de son silence et s'est résolue à adopter une position active. L'attention que porte la Ligue aux événements syriens se manifeste alors par une première déclaration critique de son secrétaire général Amr Moussa sur la répression des manifestants par le gouvernement à l'œuvre en Syrie. L'organisation, soucieuse de ne pas être accusée d'attentisme face aux révolutions arabes, avait quelque mois plus tôt rompu avec son immobilisme traditionnel pour condamner officiellement la répression des manifestations en Libye par le régime de Kadhafi, inaugurant ainsi une politique plus volontariste. Les efforts de médiation directs de la Ligue arabe en vue de parvenir à une solution dans le conflit civil syrien ont commencé à la fin du mois d'août 2011 lorsqu'à la suite d'événements sanglants, une réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue (à l'exclusion de la Syrie) « *demande au secrétaire général de la Ligue arabe d'effectuer une mission urgente à Damas et de transmettre l'initiative arabe pour résoudre la crise aux dirigeants syriens* ».

Sous la pression de certains de ses États membres, la Ligue a alors inscrit le conflit civil syrien à son agenda et a rompu avec sa politique de non-intervention. Cet élan, qui a mis en exergue les lignes de fracture sur le conflit syrien et l'opportunité d'une intervention arabe dans un État arabe a néanmoins reçu le soutien des Nations unies, de l'Europe et des États-Unis. En effet, face aux réticences de l'administration Obama qui ne souhaitait pas s'impliquer militairement en Syrie, au refus des Européens d'assumer le coût politique et financier d'une intervention directe et à un Conseil de sécurité des Nations unies empêché d'adopter une résolution qui puisse contraindre le régime de Damas, les médiations de la Ligue arabe représentaient en 2011 le seul espoir international pour un règlement du conflit. La Ligue arabe est alors la première organisation internationale à traiter du cas syrien et à obtenir l'envoi d'une mission d'observation sur son sol. Aussi, la « solution arabe » emportait à l'époque le soutien tacite de la Russie et de la Chine qui ne voulaient pas d'une intervention internationale sous bannière occidentale. Ce soutien russe et chinois à une résolution pacifique du conflit en Syrie par la Ligue n'était toutefois que formel car dans les faits il ne tolérait pas une quelconque intervention étrangère fût-elle arabe.

La Ligue arabe est ainsi un acteur important de la première année de la guerre civile du fait de ses efforts internationaux pour parvenir à un règlement du conflit. Elle a prouvé dans le cas libyen qu'elle possédait la capacité de former de nouvelles alliances afin de répondre aux crises par des solutions régionales, qui n'ont malheureusement pas été suivies d'effets contraignants dans le cas syrien. Les efforts de la Ligue arabe ne permettront pas en effet d'élaborer puis de mettre en œuvre une position régionale commune. Les relations complexes à l'œuvre entre les États membres et avec les acteurs extérieurs ayant des intérêts dans la région ont privé la Ligue de la possibilité d'intervenir directement. L'urgence humanitaire ne sera pas parvenue non plus à aplanir les divergences de doctrine des politiques étrangères des différents États arabes. Fondée comme l'Organisation des Nations unies en 1945, la Ligue arabe fût pendant la majeure partie de son histoire le lieu d'une diplomatie des apparences, sans emprise réelle sur les relations internationales arabes et les crises internes aux États. Cette inexpérience dans des contextes de crise profonde a en 2011 et en 2012 affecté la capacité de la Ligue à formuler une position commune et à la faire respecter pour qu'elle soit suivie d'effet.

Ainsi, le Printemps arabe a constitué un profond bouleversement pour la Ligue. Le respect des exigences démocratiques et la protection des droits de l'Homme n'étaient pas des sujets de mobilisation auparavant. Le fait que la plupart des États membres ne répondent pas aux critères des régimes démocratiques a donc rendu difficile voire impossible une réponse convenable aux velléités populaires pro-démocratiques en Syrie. Malgré ses échecs la Ligue a néanmoins été capable de se mobiliser, de faire pression pour la protection des populations civiles syriennes et même de sanctionner un gouvernement arabe pour la seconde fois après la condamnation du régime de Kadhafi quelques mois plus tôt. L'intervention directe de certaines puissances non-arabes et l'apparition de nouvelles initiatives qui ne l'intègrent pas finiront de marginaliser la Ligue arabe et de l'exclure en tant que partie aux négociations pour un règlement du conflit syrien. Le 16 février 2012, date officielle de la fin de la mission d'observation de la Ligue arabe en Syrie, est acté le rejet définitif du second plan de paix proposé par la Ligue. L'incapacité de la Ligue à agir en Syrie en faisant pression sur le régime, à mener à bien une mission de constatation sur le terrain et à pousser sous son parrainage les parties à œuvrer pour un règlement pacifique sont démontrés. L'exclusion de la Syrie de la Ligue arabe constituera alors l'acmé des sanctions arabes envers le régime syrien. En 2013 lors du sommet de la Ligue à Doha, le siège de la Syrie a même été attribué à l'opposition syrienne en exil, une première dans l'histoire de l'organisation. Cette attribution sera contestée par certains autres États et ne sera plus renouvelée ensuite, le siège de la Syrie restera vacant.

Après avoir renoncé à assumer directement le rôle de médiateur et de force motrice pour parvenir à un plan de paix, la Ligue a travaillé de concert avec le Conseil de sécurité des Nations unies pour l'adoption de résolutions contraignantes envers le régime dès 2011, se montrant ainsi favorable à

l'intégration des standards du droit humanitaire international dans sa doctrine et actant encore une fois son éloignement de l'idéal panarabe pour enfin représenter une organisation régionale crédible en terme de promotion et de défense des normes du droit international. La "co-tutelle" qui a été décidée à partir de 2012 et la nomination de Koffi Annan puis de Lakhdar Brahimi comme envoyé spécial conjoint pour la Syrie a permis jusque 2014 à la Ligue arabe de continuer à être représentée, a minima symboliquement dans les négociations de Genève sur la Syrie. Les envoyés spéciaux pour la Syrie qui leur succéderont, Staffan de Mistura de mai 2014 à octobre 2018 et Geir Otto Pedersen ne sont officiellement plus des envoyés conjoints des Nations unies et de la Ligue arabe. Après ce constat d'échec d'une possibilité de projet arabe commun, c'est une diplomatie des États qui succèdera aux travaux de la Ligue arabe avec notamment l'activisme des États du Golfe, Qatar et Arabie saoudite en tête.

Chronologie exhaustive :

PHASE I	LA LIGUE ARABE SUSPEND L'ADHÉSION DE LA SYRIE
Mi-juin 2011	Première critique publique de la Ligue à l'égard de la répression des manifestants par le gouvernement syrien. Le secrétaire général Amr Moussa déclare que les pays arabes sont " en colère " à propos de la Syrie et qu'ils " surveillent activement " la situation. À l'époque, Moussa a également noté que les points de vue des États membres différaient concernant la situation en Syrie. La Ligue joue un rôle de premier plan en exhortant le Conseil de sécurité des Nations unies à agir sur la Syrie, à tenter de mettre fin à la violence par ses propres intermédiaires et suspend la Syrie des réunions de l'organisation en réponse au soulèvement syrien.
6 août 2011	Le successeur de Moussa en tant que secrétaire général de la Ligue, Nabil el Arabi, publie une déclaration plus ferme sur la situation en Syrie.
8 août 2011	L'Arabie saoudite rappelle son ambassadeur à Damas et appelle Assad à arrêter la violence.
28 août 2011	À la suite des événements sanglants survenus en Syrie pendant le Ramadan, une réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue (à l'exclusion de la Syrie) "demande au secrétaire général de la Ligue arabe d'effectuer une mission urgente à Damas et de transmettre l'initiative arabe pour résoudre la crise aux dirigeants syriens".
7 septembre 2011	La mission de la Ligue en Syrie est reportée indéfiniment, sans qu'aucun détail officiel ne soit donné sur la ou les raisons de ce retard. Le journal arabe Al-Sharq Al-Awsat, basé à Londres, affirme que le gouvernement syrien a annulé la visite pour protester contre une réunion que le secrétaire général El-Araby avait tenue avec des dissidents syriens au Caire début septembre.
10 septembre 2011	Le SG de la Ligue déclare son opposition à toute ingérence étrangère en Syrie lors d'un entretien avec Assad.

11 septembre 2011	La Ligue annonce un plan de paix en 13 points destiné à mettre fin à la violence et à ouvrir une ère de réformes.
16 octobre 2011	Les ministres arabes des affaires étrangères appellent à la tenue d'un dialogue national entre le régime syrien et l'opposition dans un délai de 15 jours, mais ne parviennent pas à s'entendre sur la suspension de l'adhésion de la Syrie à la Ligue arabe.
26 octobre 2011	Une délégation ministérielle arabe arrive à Damas pour rencontrer Assad.
30 octobre 2011	La Syrie a rencontré les délégués de la Ligue au Qatar.
2 novembre 2011	Le gouvernement syrien annonce son acceptation du plan de paix, qui appelle à un cessez-le-feu complet, au retrait des forces armées syriennes des zones civiles, à la libération des prisonniers et au début d'un " dialogue national " dans un délai de 15 jours, conformément au plan de paix élaboré par les États arabes.
12 novembre 2011	À Rabat, la Ligue vote la suspension de la Syrie si elle n'exécutait pas le plan de paix dans un délai de quatre jours. 18 pays ont accepté la suspension, qui prendra effet le mercredi 16 novembre. La Syrie, le Liban et le Yémen ont voté contre, et l'Irak s'est abstenu. La Ligue demande à ses États membres de rappeler leurs ambassadeurs à Damas et menace de reconnaître le Conseil national syrien.
16 novembre 2011	La Ligue suspend officiellement la Syrie. La Ligue également appelle à imposer des sanctions économiques et politiques à la Syrie. Une réunion Ligue arabe-Turquie se tient lors de la même session.
27 novembre 2011	La Ligue impose des sanctions économiques à la Syrie dans le but de l'isoler politiquement et diplomatiquement. Celles-ci comprennent le gel des avoirs et des restrictions de voyage pour les hauts responsables du régime, l'interdiction du financement arabe des projets de développement en Syrie et des restrictions sur les transactions avec la banque centrale syrienne. Deux des voisins arabes de la Syrie, l'Irak et le Liban, refusent d'appliquer ces sanctions. Cette batterie de sanctions économiques est destinée à couper la plupart des échanges et des investissements du monde arabe, une mesure sans précédent contre un État membre.
PHASE II	LA MISSION D'OBSERVATION DE LA LIGUE ARABE
19 décembre 2011	Le gouvernement syrien signe un accord autorisant le déploiement d'observateurs de la Ligue arabe en Syrie. Selon cet accord conclu du fait notamment du succès de la médiation irakienne, les observateurs seront "sous la protection du gouvernement syrien" "mais ils ne seront pas autorisés à visiter les sites militaires sensibles". L'opposition à travers le Conseil national syrien réuni à Tunis le même jour rejette cet accord.
24 décembre 2011	Les 60 premiers observateurs de la Ligue arabe, sur un total de 170, arrivent en Syrie. La mission d'observation est critiquée tant pour sa composition que pour son mandat. Certains affirment qu'étant donné que les observateurs seraient sous la protection du gouvernement syrien, ils ne seront pas en mesure de documenter efficacement la violence ; d'autres mettent en doute la nomination d'un général soudanais ayant des liens possibles

	avec le conflit au Darfour à la tête de la mission d'observation. Le général en question déclare "qu'il n'y a rien d'effrayant à Homs". Les groupes de défense des Droits de l'Homme appellent au retrait des observateurs de Syrie. Le Parlement de la Ligue et certains État du Golfe comme le Qatar sont aussi fortement critiques.
8 janvier 2012	La Ligue arabe décide de prolonger la mission après avoir entendu les premiers rapports des observateurs. Ils appellent le gouvernement syrien et l'opposition à mettre fin aux violences.
14 janvier 2012	Le gouvernement du Qatar suggère que les États de la Ligue arabe envoient des troupes pour empêcher les attaques des forces gouvernementales syriennes contre les civils. L'Algérie et l'Égypte s'opposent à toute intervention.
20 janvier 2012	Le leader du Conseil national syrien, Burhan Ghalioun, se rend au Caire pour participer à la réunion de la Ligue arabe.
20 au 22 janvier 2012	La Ligue arabe décide de prolonger d'un mois la mission, qui avait techniquement expirée le 19 janvier, d'y ajouter d'autres membres et de leur fournir davantage de ressources.
22 janvier 2012	<p>Présentation du rapport de la mission d'observation. Le gouvernement n'applique pas le plan de paix, certains groupes d'opposants armés usent de violence en Syrie. Ce rapport déçoit le Qatar et l'Arabie saoudite. La partie saoudienne de la mission d'observation se retire et retire son soutien financier ce qui accroît les doutes sur la mission. Les 50 observateurs des pays du Golfe se retirent.</p> <p>La Ligue arabe présente un second "plan de paix de la Ligue arabe" qui intègre l'opposition lors d'une réunion au Caire. Ce plan prévoit que le président syrien Bachar el-Assad transfère le pouvoir à son adjoint, qu'un gouvernement d'unité nationale soit formé et que des élections anticipées soient organisées. Ce plan va à l'encontre du principe de non-ingérence, cher jusqu'à lors à la politique étrangère de la plupart des pays arabes et inscrit dans sa charte. Il est soutenu par tous les États de la Ligue sauf le Liban. Les États arabes divergents aussi sur la question de savoir s'il doit être présenté au Conseil de sécurité. L'Algérie s'oppose à cette présentation et avance qu'il doit rester une initiative de la Ligue arabe.</p>
23 janvier 2012	<p>Assad refuse le second plan de paix de la Ligue arabe visant à mettre fin à l'effusion de sang et à l'établissement d'un gouvernement d'unité nationale en le qualifiant de "flagrante ingérence", un officiel syrien déclare quant à lui qu'il s'agit d'une "conspiration contre la Syrie".</p> <p>Le chef de la mission d'observation, le général Al Deby déclare que "la violence est en baisse" en contradiction frontale avec le discours porté par la Ligue.</p> <p>Le Premier ministre qatari Hamad bin Jassim al-Thani et le chef de la Ligue arabe Nabil El-Arabi écrivent à Ban Ki-moon pour demander une réunion afin de porter la question devant le Conseil de sécurité des Nations unies.</p>
24 janvier 2012	Les États arabes du Golfe se retirent de la mission.
26 janvier 2012	

	<p>Le chef de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, déclare qu'il rencontrerait les autorités de l'ONU jeudi.</p> <p>La Ligue arabe met fin "temporairement" à sa mission de surveillance. Les observateurs restants se retirent, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Al Arabi, décrit la " détérioration de la situation en Syrie et le recours continu à la violence " comme raison de la suspension des activités des observateurs.</p>
PHASE III	LE CONSTAT D'ÉCHEC DE LA LIGUE ET LE PORT DE LA QUESTION À L'ONU
11 février 2012	<p>La Ligue arabe demande au Conseil de sécurité des Nations unies d'envoyer une mission de maintien de la paix conjointe en Syrie et appelle les nations arabes à rompre leurs relations diplomatiques avec Damas afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette fin à la violence dans le pays et soutien "l'ouverture de canaux de communication avec l'opposition syrienne et l'apport de toutes les formes de soutien politique et financier à celle-ci".</p> <p>Le Liban et l'Algérie approuvent la décision, mais sont opposés à la disposition relative au déploiement de forces de maintien de la paix.</p>
16 février 2012	L'Assemblée générale des Nations unies approuve une résolution soutenant un plan de la Ligue arabe qui appelle le président syrien Bachar al-Assad à quitter le pouvoir et condamne fermement les violations des droits de l'homme commises par son régime en Syrie. La résolution demande également la nomination d'un envoyé spécial pour la Syrie.
23 février 2012	Les Nations unies et la Ligue arabe nomment ensemble Kofi Annan comme leur envoyé conjoint en Syrie.
24 février 2012	<p>Créée avec le soutien français et britannique, la réunion des Amis de la Syrie se tient à Tunis avec la participation de plus de 60 pays et représentants sans le régime syrien, la Russie et la Chine. Au cours de la réunion, l'éventualité d'une intervention militaire en Syrie n'est pas évoquée, mais le groupe demande au gouvernement Assad de cesser immédiatement toute violence et de permettre aux agences humanitaires de fournir une aide humanitaire.</p> <p>Le Conseil national syrien est reconnu comme un représentant légitime du peuple syrien, bien qu'il n'ait pas reçu une reconnaissance exclusive. Le groupe demande également de nouvelles sanctions à l'encontre du régime d'Assad.</p> <p>La déclaration finale de la réunion ne cite pas la proposition de la Ligue arabe de déployer des forces de maintien de la paix en Syrie sous la supervision de la Ligue arabe et de l'ONU.</p> <p>En conséquence, l'Arabie saoudite se retire du groupe et accuse l'initiative des "Amis de la Syrie" d'être inactive.</p>
PHASE IV	LA COTUTELLE NATIONS UNIES - LIGUE ARABE
16 mars 2012	Présentation du Plan de paix de Kofi Annan pour la Syrie ou Plan de paix en six points pour la Syrie.
27 mars 2012	Des sources comme Al Jazeera et Reuters annoncent que le président syrien Bashar al-Assad accepte le plan de paix en six points.

1er mai 2012	Les Nations unies déclarent que les deux parties violent le cessez-le-feu.
30 juin 2012	La conférence de Genève I sur la Syrie s'ouvre à Genève, les pourparlers sont condamnés par le leader d'Ahrar al-Sham, Hassan Abboud.
2 août 2012	<p>Annan annonce sa démission. Il pointe le refus du gouvernement syrien de mettre en œuvre le plan en six points, l'escalade de la campagne militaire de l'opposition syrienne et le manque d'unité au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.</p> <p>La Russie et le gouvernement syrien ont tous deux déclaré regretter la décision d'Annan de démissionner.</p>
31 août 2012	Prise de fonction de Lakhdar Brahimi comme envoyé conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe.
1er septembre 2012	Lakhdar Brahimi, diplomate algérien est nommé nouveau représentant spécial de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, a lancé un appel au gouvernement syrien et à l'opposition armée pour qu'ils cessent les massacres pendant la fête islamique de l'Aïd al-Adha. Le gouvernement et la plupart des groupes d'opposition ont répondu "oui" à son appel. Pourtant, selon Brahimi, l'accalmie dans les combats a duré très peu de temps, après quoi les deux parties ont accusé l'autre de ne pas avoir arrêté ses violences.
27 Mars 2013	<p>La Coalition nationale syrienne, représentée par Mouaz Al-Khatib, Ghassan Hitto, George Sabra et Suheir Atassi, occupe le siège de la Syrie lors du sommet de la Ligue à Doha avec le soutien du Qatar et de l'Arabie saoudite. Est adoptée une résolution soulignant "le droit de chaque Etat membre d'apporter, selon sa volonté, tous les moyens d'autodéfense, y compris militaire, pour soutenir la résistance du peuple syrien".</p> <p>L'Algérie, l'Irak et le Liban se sont opposés à cet acte de reconnaissance.</p>
22 janvier 2014	Conférence de paix de Genève II sur le Moyen-Orient, visant à réunir le gouvernement syrien et l'opposition pour discuter d'un gouvernement de transition. Lakhdar Brahimi, envoyé spécial de l'ONU en Syrie, a essayé de poursuivre la conférence en étroite collaboration avec les États-Unis et la Russie. Aucun accord n'a été conclu.
25 mars 2014	<p>Le chef de la Coalition nationale de l'opposition syrienne, Ahmad al-Jarba, a été invité à prendre la parole au sommet arabe, mais des pays comme l'Irak, le Liban et l'Algérie ont émis des réserves quant à l'octroi du siège aux opposants du président syrien assiégé, Bachar al-Assad.</p> <p>L'Arabie saoudite s'est demandée pourquoi le principal bloc d'opposition syrien n'a pas obtenu de siège et a appelé à "changer l'équilibre des forces" sur le terrain dans le conflit.</p>
PHASE V	VERS UNE RÉINTÉGRATION ?
21 mars 2016	La Ligue arabe rejette les appels au fédéralisme dans les zones contrôlées par les Kurdes dans le nord de la Syrie. "La Ligue arabe rejette ces appels sécessionnistes, qui nuisent à l'unité de la Syrie", déclare Ahmed ben Helli, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe. "L'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie sont un principe majeur de la Ligue arabe".

8 avril 2017	<p>Le chef de la Ligue arabe, Ahmed Abu Gheit, met en garde contre une "escalade dangereuse" en Syrie après une frappe de missiles américains sur une base aérienne syrienne suite à une attaque chimique présumée du régime.</p> <p>"La Ligue arabe rejette les tentatives des puissances régionales et internationales de faire de la politique sur les cadavres des Syriens ou au détriment de sa souveraineté".</p>
Septembre 2017	« La Syrie semble indispensable à la bonne marche de la Ligue arabe », explique le chef de la diplomatie algérienne, Abdelkader Messahel, dans une interview accordée à Russia Today Arabic.
15 avril 2018	La Ligue arabe moins la Syrie et le Qatar demande une enquête sur l'attaque chimique en Syrie. La Ligue arabe a déclaré après son sommet de dimanche que l'utilisation "criminelle" d'armes chimiques par le régime syrien devait faire l'objet d'une enquête. Elle a également condamné le gouvernement iranien pour avoir ignoré la souveraineté d'autres pays.
11 décembre 2018	Communiqué émanant du Parlement arabe. Le texte appelle le « Conseil de la Ligue arabe et ses commissions concernées à prendre les mesures nécessaires, dans les plus brefs délais, afin de permettre au gouvernement syrien de rejoindre sa place au sein de l'organisation régionale ». « Sept ans après avoir suspendu l'adhésion de la Syrie, la Ligue arabe peut maintenant revenir sur sa décision et inviter à nouveau la Syrie à y adhérer »
27 décembre 2018	Les Emirats arabes unis rouvrent leur ambassade à Damas. Le cheikh Abdullah bin Zayed, ministre des Affaires étrangères, estime que le retour de la Syrie "contribuera à mettre fin à la guerre civile".
28 décembre 2018	Bahreïn rouvre son ambassade en suivant.
31 décembre 2018	Le vice-ministre koweïtien des Affaires étrangères Khaled al-Jarallah déclare que l'ambassade de son pays à Damas ne serait pas rouverte sans le feu vert de la Ligue arabe.
Avril 2021	<p>Lors d'une rencontre entre le ministre irakien des Affaires étrangères, Fuad Hussein, et Ahmed Aboul Gheit, secrétaire général de la Ligue arabe, Bagdad a annoncé qu'il "soutient le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe".</p> <p>Sameh Choukri, ministre des affaires étrangère de Sissi : « Le retour de Damas serait vital pour le maintien de la sécurité nationale arabe ». Ce retour est discrètement piloté par Abbas Kamel, à la tête depuis le 23 juin 2018 du Gihaz al-Mukhabarat al-Amma, le service des renseignements généraux égyptiens.</p>
9 décembre 2021	Les pays membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (Opep) choisissent unanimement Damas pour accueillir la Conférence arabe sur l'énergie en 2024, après le Qatar qui l'accueillera en 2023.
9 mars 2022	"À ce jour, il n'y a pas de consensus ou de vision unifiée sur un retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe", a ainsi déclaré le dernier le secrétaire général de l'organisation, Ahmed Aboul Gheit, dont les propos sont relayés par le média syrien d'opposition Syria TV.

18 mars 2022	Première visite officielle du président syrien aux Émirats arabes unis depuis 2011.
Depuis 2018 les appels à la réintégration du régime syrien à la Ligue se multiplient. Elle est annoncée pour le prochain sommet qui se tiendra à Alger les 1er et 2 novembre 2022.	

Cette synthèse a été réalisée dans le cadre d'un stage au sein du programme ANR SHAKK sous la direction d'Anna Poujeau. Pour citer ce travail : Khaled MEBARKI 2022, « Résolutions politiques et juridiques du conflit syrien (2011-2022) », Carnets SHAKK, <https://shakk.hypotheses.org/reso/>, le 15 juillet 2022.